

Indicateurs statistiques territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Beaune

Inscrits à France Travail			
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dreets			
Beaune			
données brutes	T1 2026	Part	Evol. annuelle
Inscrits tenus de rechercher un emploi :			
Catégorie A	2 910	100 %	-6,4
<25 ans	490	17 %	-16,9
25-49 ans	1 560	54 %	-3,7
50 ans et +	860	30 %	-4,4
Hommes	1 470	51 %	-5,8
Femmes	1 430	49 %	-7,7
Catégories ABC	6 330	100 %	-1,4
<25 ans	860	14 %	-8,5
25-49 ans	3 520	56 %	-0,8
50 ans et +	1 940	31 %	+0,5
Hommes	2 900	46 %	+0,3
Femmes	3 430	54 %	-2,8
Inscrits depuis 1 an ou plus (DELD)	3 020	48 %	+6,7
Inscrits non tenus de rechercher un emploi :			
Catégorie D	430		-6,5
Catégorie E	530		+3,9
Catégorie F	730		/
Catégorie G	190		/

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Avertissement :

A partir de janvier 2025, certaines personnes sont désormais systématiquement inscrites sur les listes de France Travail, en application de la loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023, à savoir : les bénéficiaires du RSA et les jeunes à la recherche d'emploi suivis par les Missions Locales.

Une partie d'entre eux n'était pas inscrite à France Travail avant le 1er janvier 2025, ce qui a entraîné une hausse importante de nouveaux inscrits et donne l'impression que la situation du marché du travail se dégrade alors qu'elle a peu évolué dans certains territoires.

Avant le 1er janvier 2025, il n'y avait que cinq catégories d'inscrits : les personnes inscrites en catégories A, B ou C classées selon leur niveau d'activité, toutes tenues de rechercher un emploi. Les deux autres catégories (D et E) sont par exemple pour les personnes déjà en emploi, en formation ou en contrat aidé, non tenues d'effectuer des recherches actives.

Avec la réforme, deux nouvelles catégories sont créées, à savoir : la catégorie F pour les personnes en besoin d'un accompagnement social, et la catégorie G pour tous les bénéficiaires du RSA inscrits à France Travail en attente d'un accompagnement.

France Travail et les départements se donnent entre 2 à 3 ans pour recevoir et

orienter en parcours d'accompagnement tous les bénéficiaires du RSA qui n'étaient pas déjà inscrits sur les listes au 1er janvier 2025.

Catégories A, B, C, D, E, F et G : quelle différence ?

Cat. A : personne sans emploi, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. B : personne ayant exercé une activité réduite de 78 heures maximum par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. C : personne ayant exercé une activité réduite de plus de 78 heures par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. D : personne sans emploi, qui n'est pas immédiatement disponible, et qui n'est pas tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi (demandeurs d'emploi en formation, en maladie, etc...).

Cat. E : personne en emploi, non tenue de faire des actes positifs de recherche d'emploi (créateurs d'entreprise, bénéficiaires de contrats aidés...).

Cat. F : personne en accompagnement social.

Cat. G : regroupe l'ensemble des bénéficiaires du RSA, en attente d'orientation, qui n'étaient pas inscrits avant le 1er janvier 2025.

Au 1er trimestre 2026

2 910 demandeurs d'emplois inscrits à France Travail sont sans emploi (catégorie A). Ce nombre diminue de 6,4 % sur un an.

En incluant les demandeurs d'emploi en activité réduite, le nombre d'inscrits en catégories A, B, C affiche une baisse de 1,4 % par rapport au même trimestre de l'an passé.

Les inscrits de moins de 25 ans représentent 14 % des personnes en recherche active d'un emploi. Leur nombre baisse de 8,5 % par rapport à l'année dernière.

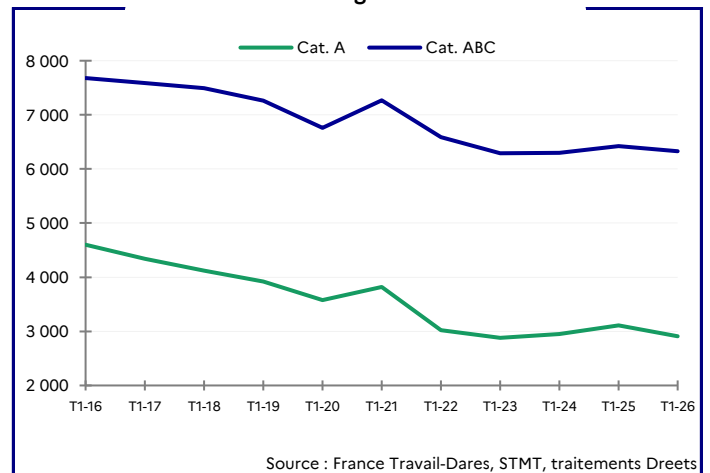
Les personnes de 25 à 49 ans constituent la majorité des demandeurs d'emploi, soit environ 56 % du total. Leur nombre baisse de 0,8 % par rapport au même trimestre de l'an passé.

Les seniors (50 ans ou plus) représentent 31 % des demandeurs d'emploi. Leur nombre croît de 0,5 % par rapport au même trimestre de l'année dernière.

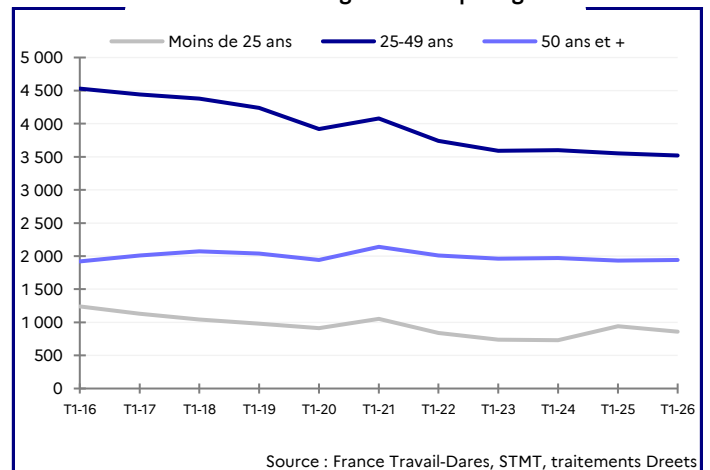
Les DELD forment 48 % de la demande d'emploi totale. Ce nombre croît de 6,7 % par rapport au même trimestre de l'année dernière.

Au sein des deux catégories nouvellement créées, 730 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F) et 190 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G).

Inscrits en catégories A et ABC



Inscrits en catégories ABC par âge



Indicateurs statistiques territoriaux Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Beaune

Entrées dans les dispositifs

(données provisoires)

Sources : PEC : Dares, PACEA : I-Milo,

Apprentissage : Dares (SIA) au lieu de

l'établissement employeur

	Beaune		
	T1 2026	Cumul 2026	Evol. (en %) cumul 26/cumul 25
Contrats aidés (conventions initiales + avenants) :			
PEC	s	s	s
Mesures d'accompagnement :			
PACEA	67	67	+8,1
CEJ	100	100	+12,4
Alternance (secteur privé) :			
Entrées en apprentissage (au 4T2025)	187	1 394	+0,5

QUELQUES DÉFINITIONS

PEC : le Parcours Emploi Compétences est un dispositif destiné aux personnes éloignées du marché du travail. Il combine emploi, formation et accompagnement pour favoriser l'insertion professionnelle durable. Les employeurs bénéficient d'aides financières pour embaucher des personnes dans ce cadre.

PACEA : le Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie est un dispositif mis en place pour aider les jeunes de 16 à 25 ans en difficulté à s'insérer professionnellement et à gagner en autonomie

CEJ : le Contrat d'Engagement Jeune est un dispositif pour aider les jeunes de 16 à 25 ans qui ne sont ni étudiants, ni en formation, et qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi durable.

Recours à l'intérim

Source : Dares, traitements Dreets - données brutes en moyenne trimestrielle

Volume de travail temporaire selon le regroupement en 5 grands secteurs

	Beaune		
	T4 2025	T4 2024	T4 2023
Equivalent emplois à temps plein	1 410	1 430	1 460
dont			
Agriculture	10	20	20
Industrie	600	620	560
Construction	190	170	180
Commerce	160	160	170
Services	450	460	530

Volume de travail temporaire (en ETP) par secteur d'activité en A38

Transports et entreposage	320
Ind. agro-alimentaires	200
Construction	190
Commerce, réparation automobile	160
Fab. de produits en caoutchouc, plastique	100

Guide de lecture :

Au 4e trimestre, en moyenne :

Mesuré en équivalent temps plein, le volume de travail temporaire représente près de 1 410 emplois. La majorité des effectifs se trouve dans le secteur de l'industrie avec 600 emplois (ETP), représentant environ 43 % du total. Ce nombre diminue de 3 % en un an. Le secteur des services suit avec 450 emplois (ETP), soit environ 32 % du total. Le recours à l'intérim dans ce secteur diminue de 2 % en un an. Selon la nomenclature A38, les deux principales activités regroupant le plus important volume de travail temporaire sont : transports et entreposage (environ 320 ETP), fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac (environ 200 ETP).

Recours à l'activité partielle (de droit commun et de longue durée)

Source : DGEFP, données provisoires au 24/04/2026

	Beaune	
	T4 2025	T4 2024
Demands indemnisées		
Etablissements indemnisés, moyenne trimestrielle	3	s
Salariés indemnisés, moyenne trimestrielle	48	44
Heures indemnisées	6 618	5 371
Taux de consommation	40,1	27,9

s : secret statistique

Avertissement : un trimestre de recul est nécessaire pour disposer de données de consommation suffisamment consolidées. En raison d'une mise à jour en continu des informations, les données mensuelles sont encore modifiées à la marge après cette date.

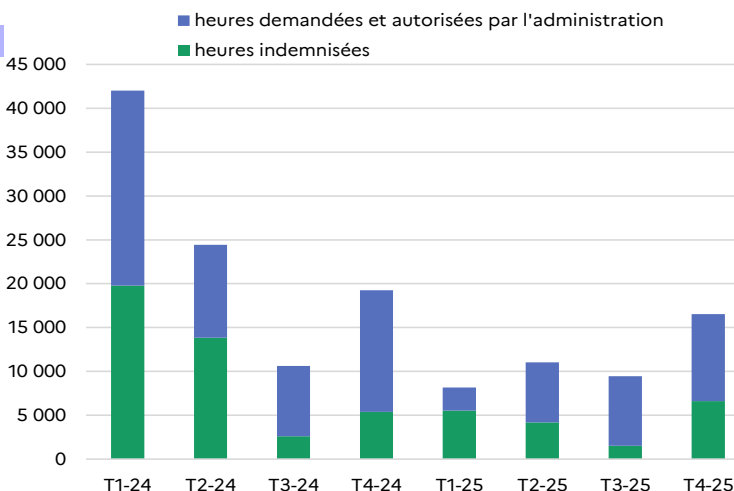
Guide de lecture :

Au 4e trimestre 2025, en moyenne :

3 établissements ont eu recours à l'activité partielle et 48 salariés ont été placés au chômage partiel.

Le volume d'heures chômées au cours du trimestre représente 6 618 heures. Les établissements ont consommé 40,1% du volume d'heures qui leur était autorisé.

Suivi de la consommation d'activité partielle - données provisoires



Beaune

Embauches et départs

Champ : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs

Source : Dares, MMO

	T4 2025	T4 2024
Beaune	7 906	7 504
Embauches		
Contrats signés		
dont		
CDD	6 581	6 118
CDI	1 325	1 386
Evol. CDD	+7,6 %	+10,6 %
Evol. CDI	-4,4 %	+0,2 %
Départs	8 722	8 392
Fins de CDD	6 962	6 502
dont CDD <1 mois	82 %	81 %
Ruptures de contrat	1 760	1 890
démissions	665	715
lic. économiques	34	18
fins période d'essai	373	423
retraite	142	189
rupture conventionnelle	226	201
lic. non économiques	250	280
autres	70	64

Guide de lecture :

Au 4e trimestre 2025

- Comment évolue le besoin en recrutement des établissements ?
7 906 contrats de travail (CDD, CDI) signés, soit 402 en plus par rapport à l'an dernier à la même période.
- Les embauches en CDI sont-elles plus fréquentes ?
Les embauches en CDI diminuent. La part des CDI s'élève à 17 % des recrutements contre 18 % à la même période en 2024.
- Combien de contrats sont arrivés à terme ? La part des contrats précaires augmente-t-elle ?
6 962 CDD sont arrivés à terme. Parmi ces fins de CDD, 82 % dureraient moins d'un mois (81 % il y a un an à la même période).
- Le volume des ruptures de contrat de travail augmente-t-il ?
1 760 départs de salariés font suite à une rupture de contrat, soit 130 en moins par rapport à l'an dernier à la même période.
- Le choix de démissionner est-il plus fréquent ? Les départs non anticipés par les employeurs renforcent les tensions de recrutement.
Les départs faisant suite à une démission forment le premier motif de rupture de contrat de travail avec 38 % des ruptures. Par ailleurs, les départs à la retraite représentent 8 % des ruptures, les licenciements économiques 13 %.



Focus sur les jeunes

Embauches	Départs
2 200	2 126
Part des jeunes dans les embauches : 28 %	Part des jeunes dans les départs : 24 %
Part CDI : 18 %	Part CDD <1 mois : 81 %



Focus sur les seniors

Embauches	Départs
2 304	2 702
Part des seniors dans les embauches : 29 %	Part des seniors dans les départs : 31 %
Part CDI : 4 %	Part CDD <1 mois : 88 %

- Quelle est la part de jeunes parmi les embauches ? Signent-ils plus souvent un CDI qu'en moyenne tous âges confondus ?
Ils représentent 28 % des embauches et 24 % des départs. Parmi les jeunes nouvellement embauchés, 18 % ont signé un CDI.
- La part des emplois précaires occupés par les jeunes est-elle plus importante qu'en moyenne tous âges confondus ?
Parmi les jeunes ayant quittés leur entreprise 81 % occupaient un CDD inférieur à un mois.

Dynamique des secteurs entre 2024 et 2025

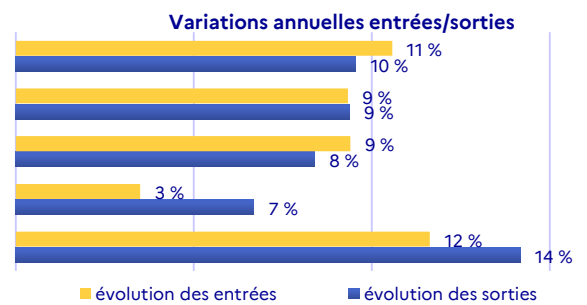
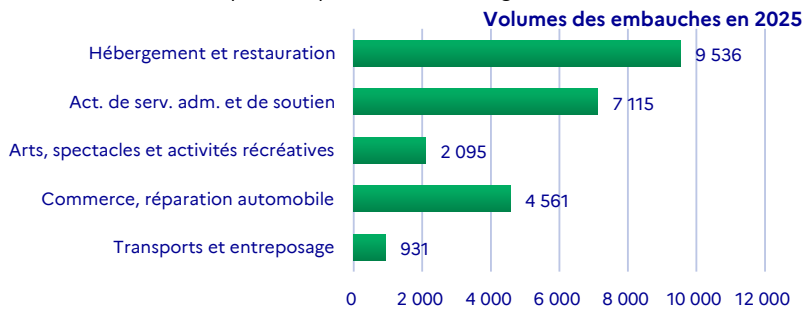
Champ : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs
données cumulées entre le 1er janvier et le 31 décembre

Source : Dares, MMO

Evolution des entrées et des sorties pour les 5 secteurs les plus actifs en termes de recrutement

Guide de lecture

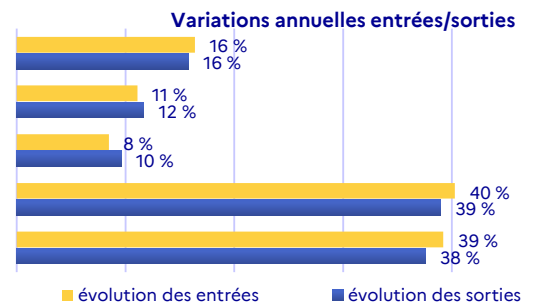
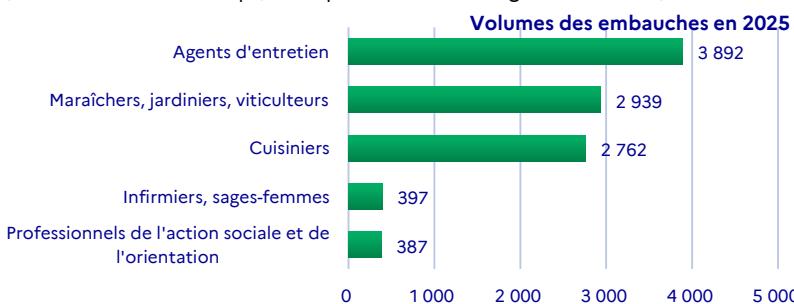
- Comment évoluent les mouvements de main d'œuvre au sein des secteurs les plus actifs en termes de recrutement ?
Le secteur "hébergement et restauration" contribue le plus à l'évolution des recrutements. En 2025, les embauches dans le secteur progressent de 10,6 %. Dans le même temps, les départs de salariés augmentent de 9,6 %.



Evolution des entrées et des sorties dans les 5 familles professionnelles contribuant le plus aux nouvelles embauches

Guide de lecture

- Comment évoluent les mouvements de main d'œuvre au sein des métiers qui contribuent le plus aux nouvelles embauches ?
La famille de métiers "agents d'entretien" contribuent le plus à l'évolution des recrutements. En 2025, les embauches pour ces métiers progressent de 16,4 %. Dans le même temps, les départs de salariés augmentent de 15,8 %.



Indicateurs Statistiques Territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Beaune

Démographie - Population active

Source : Insee, RP

Population totale

	2016	2022	Evol. 2022/2016	
			En valeur	En %
Beaune	111 295	109 350	-1 945	-1,7
Côte d'Or	533 213	537 577	+4 364	+0,8
Région BFC	2 818 338	2 803 977	-14 361	-0,5

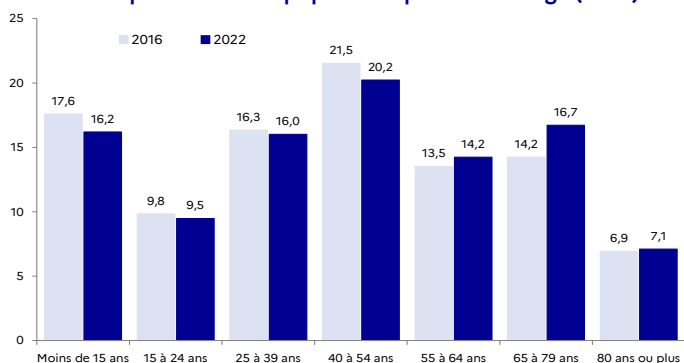
QUELQUES DÉFINITIONS

Population totale : ensemble des habitants domiciliés dans le territoire.

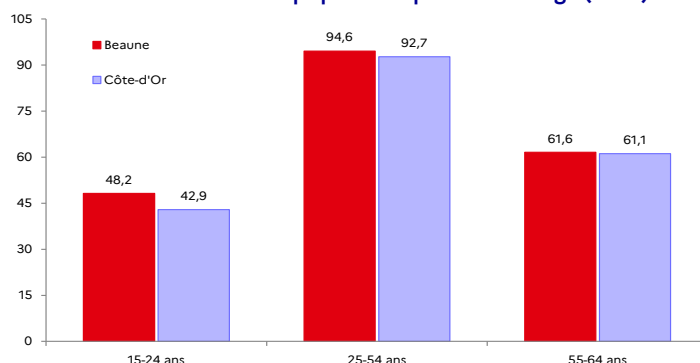
Population active : actifs de 15 à 64 ans en emploi + chômeurs.

Taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs et l'ensemble de la population correspondante (exemple : le nombre d'actifs de 15 à 24 ans parmi les habitants de 15 à 24 ans).

Répartition de la population par classe d'âge (en %)



Taux d'activité de la population par classe d'âge (en %)



Population active et en emploi

	Actifs de 15 à 64 ans			Femmes actives de 15 à 64 ans			Actifs de 15 à 64 ans en emploi		
	2016	2022	Evol. 2022/2016	2016	2022	Evol. 2022/2016	2016	2022	Evol. 2022/2016
Beaune	52 743	52 076	-1,3	25 225	25 185	-0,2	47 475	48 242	+1,6
Côte d'Or	250 593	253 063	+1,0	122 946	124 123	+1,0	220 999	228 670	+3,5
Région BFC	1 271 663	1 262 620	-0,7	612 424	609 041	-0,6	1 109 159	1 130 545	+1,9

Structure économique du secteur privé

Champ : secteur privé, régime général, hors agriculture.

Source : Urssaf

Répartition des établissements et salariés par taille au 31/12/2024

	Moins de 10 sal.		10 à 49 sal.		50 à 249 sal.		250 sal. et plus		Total	
	Nbre étabs	Nbre sal.	Nbre étabs	Nbre sal.	Nbre étabs	Nbre sal.	Nbre étabs	Nbre sal.	Nbre étabs	Nbre sal.
Beaune	2 707	7 794	542	11 063	93	8 664	5	1 402	3 347	28 923
Côte d'Or	11 459	34 406	2 613	52 818	507	49 042	55	21 529	14 634	157 795
Région BFC	54 528	163 930	11 566	232 376	2 082	199 387	201	90 414	68 377	686 106

Principales activités du territoire

	Effectifs salariés			Poids du secteur	
	2024	2023	Evol. (en %)	2024 (en %)	2023 (en %)
Commerce, réparation automobile	6 865	6 876	-0,2	23,7	24,0
Transports et entreposage	2 973	2 994	-0,7	10,3	10,5
Hébergement et restauration	2 721	2 636	+3,2	9,4	9,2
Ind. agro-alimentaires	2 295	2 237	+2,6	7,9	7,8
Construction	2 251	2 219	+1,4	7,8	7,7
Hébergmt médico social et social et act soc sans héberg	1 710	1 655	+3,3	5,9	5,8
Activités juridiques, comptables	1 268	1 258	+0,8	4,4	4,4
Act. de serv. adm. et de soutien	1 094	1 139	-3,9	3,8	4,0
Travail du bois, ind. du papier et imprimerie	996	1 028	-3,1	3,4	3,6
Fab. de machines et équipements	711	709	+0,3	2,5	2,5
Rép. et inst. de machines et équip.	676	608	+11,2	2,3	2,1
Activ. financières et d assurance	631	665	-5,1	2,2	2,3
Toutes activités	28 923	28 648	+1,0	100,0	100,0

Avertissement : les apprentis sont inclus dans le dénombrement des effectifs salariés.

Indicateurs statistiques territoriaux Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Dijon Hors Métropole

Inscrits à France Travail			
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dreets			
Dijon Hors Métropole			
données brutes	T1 2026	Part	Evol. annuelle
Inscrits tenus de rechercher un emploi :			
Catégorie A	2 810	100 %	-1,1
<25 ans	510	18 %	-8,9
25-49 ans	1 510	54 %	+3,4
50 ans et +	780	28 %	-4,9
Hommes	1 440	51 %	-1,4
Femmes	1 360	48 %	-1,4
Catégories ABC	6 120	100 %	+1,8
<25 ans	890	15 %	+1,1
25-49 ans	3 480	57 %	+3,9
50 ans et +	1 750	29 %	-1,7
Hommes	2 780	45 %	+2,6
Femmes	3 340	55 %	+1,2
Inscrits depuis 1 an ou plus (DELD)	2 910	48 %	+5,4
Inscrits non tenus de rechercher un emploi :			
Catégorie D	420		+5,0
Catégorie E	460		+2,2
Catégorie F	400		/
Catégorie G	290		/

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Avertissement :

A partir de janvier 2025, certaines personnes sont désormais systématiquement inscrites sur les listes de France Travail, en application de la loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023, à savoir : les bénéficiaires du RSA et les jeunes à la recherche d'emploi suivis par les Missions Locales.

Une partie d'entre eux n'était pas inscrite à France Travail avant le 1er janvier 2025, ce qui a entraîné une hausse importante de nouveaux inscrits et donne l'impression que la situation du marché du travail se dégrade alors qu'elle a peu évolué dans certains territoires.

Avant le 1er janvier 2025, il n'y avait que cinq catégories d'inscrits : les personnes inscrites en catégories A, B ou C classées selon leur niveau d'activité, toutes tenues de rechercher un emploi. Les deux autres catégories (D et E) sont par exemple pour les personnes déjà en emploi, en formation ou en contrat aidé, non tenues d'effectuer des recherches actives.

Avec la réforme, deux nouvelles catégories sont créées, à savoir : la catégorie F pour les personnes en besoin d'un accompagnement social, et la catégorie G pour tous les bénéficiaires du RSA inscrits à France Travail en attente d'un accompagnement.

France Travail et les départements se donnent entre 2 à 3 ans pour recevoir et

orienter en parcours d'accompagnement tous les bénéficiaires du RSA qui n'étaient pas déjà inscrits sur les listes au 1er janvier 2025.

Catégories A, B, C, D, E, F et G : quelle différence ?

Cat. A : personne sans emploi, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. B : personne ayant exercé une activité réduite de 78 heures maximum par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. C : personne ayant exercé une activité réduite de plus de 78 heures par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. D : personne sans emploi, qui n'est pas immédiatement disponible, et qui n'est pas tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi (demandeurs d'emploi en formation, en maladie, etc...).

Cat. E : personne en emploi, non tenue de faire des actes positifs de recherche d'emploi (créateurs d'entreprise, bénéficiaires de contrats aidés...).

Cat. F : personne en accompagnement social.

Cat. G : regroupe l'ensemble des bénéficiaires du RSA, en attente d'orientation, qui n'étaient pas inscrits avant le 1er janvier 2025.

Au 1er trimestre 2026

2 810 demandeurs d'emplois inscrits à France Travail sont sans emploi (catégorie A). Ce nombre diminue de 1,1 % sur un an.

En incluant les demandeurs d'emploi en activité réduite, le nombre d'inscrits en catégories A, B, C affiche une hausse de 1,8 % par rapport au même trimestre de l'an passé.

Les inscrits de moins de 25 ans représentent 15 % des personnes en recherche active d'un emploi. Leur nombre croît de 1,1 % par rapport à l'année dernière.

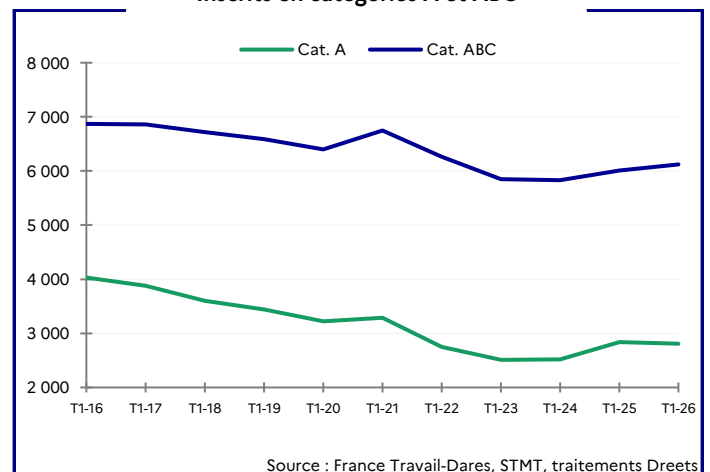
Les personnes de 25 à 49 ans constituent la majorité des demandeurs d'emploi, soit environ 57 % du total. Leur nombre croît de 3,9 % par rapport au même trimestre de l'an passé.

Les seniors (50 ans ou plus) représentent 29 % des demandeurs d'emploi. Leur nombre baisse de 1,7 % par rapport au même trimestre de l'année dernière.

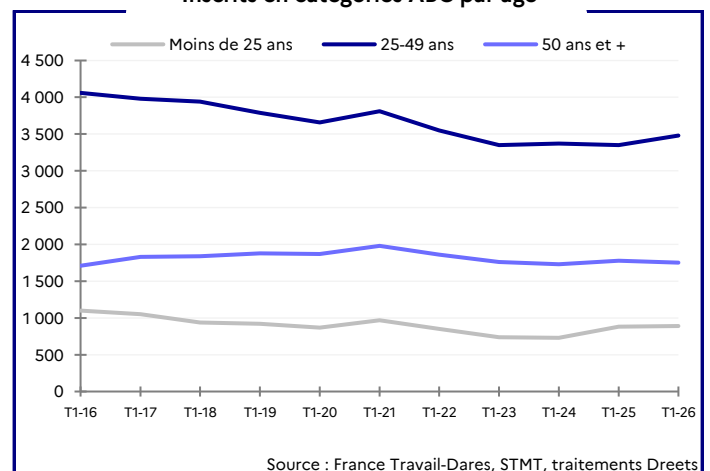
Les DELD forment 48 % de la demande d'emploi totale. Ce nombre croît de 5,4 % par rapport au même trimestre de l'année dernière.

Au sein des deux catégories nouvellement créées, 400 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F) et 290 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G).

Inscrits en catégories A et ABC



Inscrits en catégories ABC par âge



Indicateurs statistiques territoriaux Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Dijon Hors Métropole

Entrées dans les dispositifs

(données provisoires)

Sources : PEC : Dares, PACEA : I-Milo,

Apprentissage : Dares (SIA) au lieu de

l'établissement employeur

Dijon Hors Métropole			
	T1	Cumul	Evol. (en %)
	2026	2026	cumul 26/cumul 25
Contrats aidés (conventions initiales + avenants) :			
PEC	s	s	s
Mesures d'accompagnement :			
PACEA	90	90	-4,3
CEJ	118	118	+84,4
Alternance (secteur privé) :			
Entrées en apprentissage (au 4T2025)	119	772	+8,3

QUELQUES DÉFINITIONS

PEC : le Parcours Emploi Compétences est un dispositif destiné aux personnes éloignées du marché du travail. Il combine emploi, formation et accompagnement pour favoriser l'insertion professionnelle durable. Les employeurs bénéficient d'aides financières pour embaucher des personnes dans ce cadre.

PACEA : le Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie est un dispositif mis en place pour aider les jeunes de 16 à 25 ans en difficulté à s'insérer professionnellement et à gagner en autonomie

CEJ : le Contrat d'Engagement Jeune est un dispositif pour aider les jeunes de 16 à 25 ans qui ne sont ni étudiants, ni en formation, et qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi durable.

Recours à l'intérim

Source : Dares, traitements Dreets - données brutes en moyenne trimestrielle

Volume de travail temporaire selon le regroupement en 5 grands secteurs

		T4	T4	T4
		2025	2024	2023
Dijon Hors Métropole				
Equivalent emplois à temps plein		700	660	600
dont	Agriculture	0	0	0
	Industrie	250	320	300
	Construction	80	90	80
	Commerce	60	40	50
	Services	310	210	170

Volume de travail temporaire (en ETP) par secteur d'activité en A38

Transports et entreposage	150
Fab. de matériels de transport	80
Construction	80
Commerce, réparation automobile	60
Métallurgie et fab. de produits métalliques	50

Guide de lecture :

Au 4e trimestre, en moyenne :

Mesuré en équivalent temps plein, le volume de travail temporaire représente près de 700 emplois. La majorité des effectifs se trouve dans le secteur des services avec 310 emplois (ETP), représentant environ 44 % du total. Ce nombre augmente de 48 % en un an. Le secteur de l'industrie suit avec 250 emplois (ETP), soit environ 36 % du total. Le recours à l'intérim dans ce secteur diminue de 22 % en un an. Selon la nomenclature A38, les deux principales activités regroupant le plus important volume de travail temporaire sont : transports et entreposage (environ 150 ETP), fabrication de matériels de transport (environ 80 ETP).

Recours à l'activité partielle (de droit commun et de longue durée)

Source: DGEFP, données provisoires au 24/04/2026

		T4	T4
		2025	2024
Dijon Hors Métropole			
Demandes indemnisées			
Etablissements indemnisés, moyenne trimestrielle		S	S
Salariés indemnisés, moyenne trimestrielle		S	S
Heures indemnisées		S	S
Taux de consommation		S	S

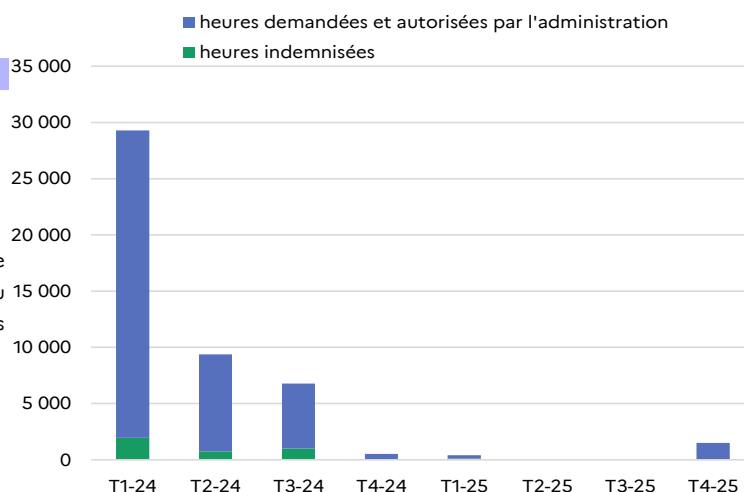
s : secret statistique

Avertissement : un trimestre de recul est nécessaire pour disposer de données de consommation suffisamment consolidées. En raison d'une mise à jour en continu des informations, les données mensuelles sont encore modifiées à la marge après cette date.

Guide de lecture :

Sans objet.

Suivi de la consommation d'activité partielle - données provisoires



Dijon Hors Métropole

Embauches et départs

Champ : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs

Source : Dares, MMO

	T4 2025	T4 2024
Dijon Hors Métropole	4 669	4 372
Embauches		
Contrats signés		
dont CDD	4 016	3 695
CDI	653	677
Evol. CDD	+8,7 %	+3,4 %
Evol. CDI	-3,5 %	-19,9 %
Départs	4 892	4 513
Fins de CDD	3 951	3 638
dont CDD <1 mois	91 %	89 %
Ruptures de contrat	941	875
démissions	356	335
lic. économiques	28	12
fins période d'essai	178	189
retraite	61	67
rupture conventionnelle	118	99
lic. non économiques	165	138
autres	35	35

Guide de lecture :

Au 4e trimestre 2025

- Comment évolue le besoin en recrutement des établissements ?
4 669 contrats de travail (CDD, CDI) signés, soit 297 en plus par rapport à l'an dernier à la même période.
- Les embauches en CDI sont-elles plus fréquentes ?
Les embauches en CDI diminuent. La part des CDI s'élève à 14 % des recrutements contre 15 % à la même période en 2024.
- Combien de contrats sont arrivés à terme ? La part des contrats précaires augmente-t-elle ?
3 951 CDD sont arrivés à terme. Parmi ces fins de CDD, 91 % duraient moins d'un mois (89 % il y a un an à la même période).
- Le volume des ruptures de contrat de travail augmente-t-il ?
941 départs de salariés font suite à une rupture de contrat, soit 66 en moins par rapport à l'an dernier à la même période.
- Le choix de démissionner est-il plus fréquent ? Les départs non anticipés par les employeurs renforcent les tensions de recrutement.
Les départs faisant suite à une démission forment le premier motif de rupture de contrat de travail avec 38 % des ruptures. Par ailleurs, les départs à la retraite représentent 6 % des ruptures, les licenciements économiques 13 %.

Focus sur les jeunes

Embauches	Départs
1 358	1 347
Part des jeunes dans les embauches : 29 %	Part des jeunes dans les départs : 28 %
Part CDI : 12 %	Part CDD <1 mois : 89 %

Focus sur les seniors

Embauches	Départs
1 093	1 231
Part des seniors dans les embauches : 23 %	Part des seniors dans les départs : 25 %
Part CDI : 5 %	Part CDD <1 mois : 91 %

- Quelle est la part de jeunes parmi les embauches ? Signent-ils plus souvent un CDI qu'en moyenne tous âges confondus ?
Ils représentent 29 % des embauches et 28 % des départs. Parmi les jeunes nouvellement embauchés, 12 % ont signé un CDI.
- La part des emplois précaires occupés par les jeunes est-elle plus importante qu'en moyenne tous âges confondus ?
Parmi les jeunes ayant quittés leur entreprise 89 % occupaient un CDD inférieur à un mois.

Dynamique des secteurs entre 2024 et 2025

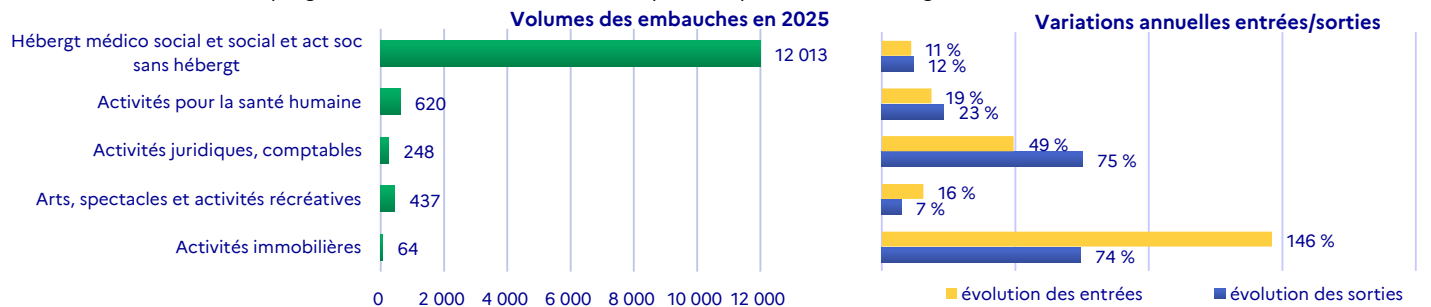
Champ : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs
données cumulées entre le 1er janvier et le 31 décembre

Source : Dares, MMO

Evolution des entrées et des sorties pour les 5 secteurs les plus actifs en termes de recrutement

Guide de lecture

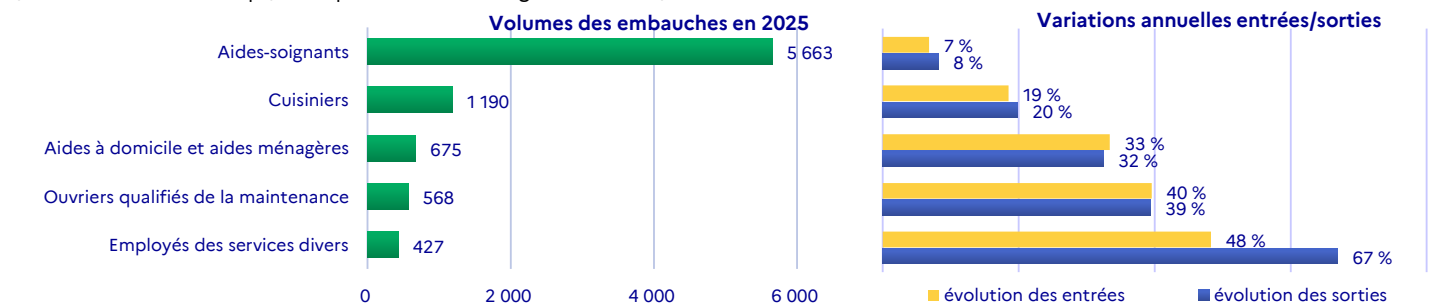
• Comment évoluent les mouvements de main d'œuvre au sein des secteurs les plus actifs en termes de recrutement ?
Le secteur "hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement" contribue le plus à l'évolution des recrutements. En 2025, les embauches dans le secteur progressent de 11 %. Dans le même temps, les départs de salariés augmentent de 12 %.



Evolution des entrées et des sorties dans les 5 familles professionnelles contribuant le plus aux nouvelles embauches

Guide de lecture

• Comment évoluent les mouvements de main d'œuvre au sein des métiers qui contribuent le plus aux nouvelles embauches ?
La famille de métiers "aides-soignants" contribuent le plus à l'évolution des recrutements. En 2025, les embauches pour ces métiers progressent de 6,8 %. Dans le même temps, les départs de salariés augmentent de 8,3 %.



Indicateurs Statistiques Territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Dijon Hors Métropole

Démographie - Population active

Source : Insee, RP

Population totale

	2016	2022	Evol. 2022/2016	
			En valeur	En %
Dijon Hors Métropole	109 947	111 739	+1 792	+1,6
Côte d'Or	533 213	537 577	+4 364	+0,8
Région BFC	2 818 338	2 803 977	-14 361	-0,5

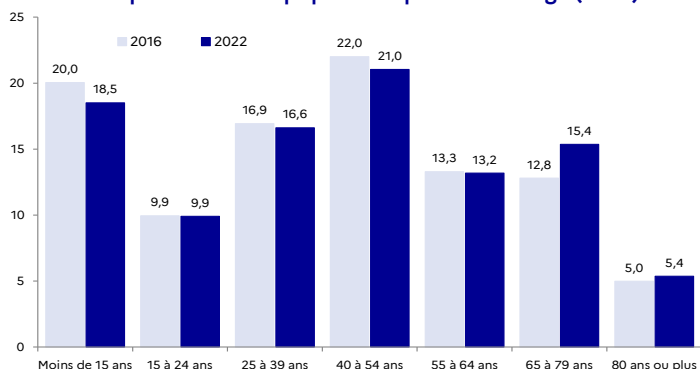
QUELQUES DÉFINITIONS

Population totale : ensemble des habitants domiciliés dans le territoire.

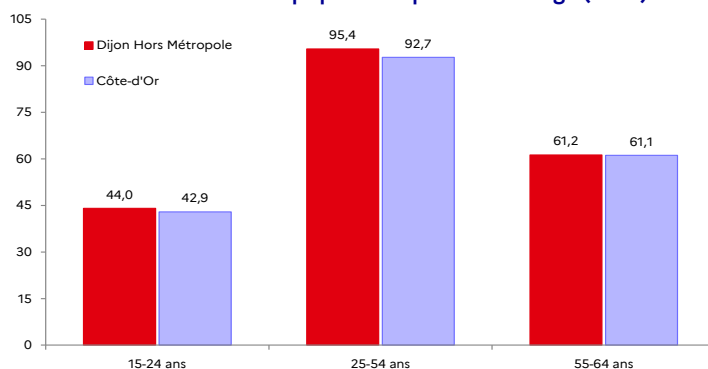
Population active : actifs de 15 à 64 ans en emploi + chômeurs.

Taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs et l'ensemble de la population correspondante (exemple : le nombre d'actifs de 15 à 24 ans parmi les habitants de 15 à 24 ans).

Répartition de la population par classe d'âge (en %)



Taux d'activité de la population par classe d'âge (en %)



Population active et en emploi

	Actifs de 15 à 64 ans			Femmes actives de 15 à 64 ans			Actifs de 15 à 64 ans en emploi		
	2016	2022	Evol. 2022/2016	2016	2022	Evol. 2022/2016	2016	2022	Evol. 2022/2016
Dijon Hors Métropole	52 944	54 048	+2,1	25 604	26 349	+2,9	48 343	50 696	+4,9
Côte d'Or	250 593	253 063	+1,0	122 946	124 123	+1,0	220 999	228 670	+3,5
Région BFC	1 271 663	1 262 620	-0,7	612 424	609 041	-0,6	1 109 159	1 130 545	+1,9

Structure économique du secteur privé

Champ : secteur privé, régime général, hors agriculture.

Source : Urssaf

Répartition des établissements et salariés par taille au 31/12/2024

	Moins de 10 sal.		10 à 49 sal.		50 à 249 sal.		250 sal. et plus		Total	
	Nbre étabs	Nbre sal.	Nbre étabs	Nbre sal.	Nbre étabs	Nbre sal.	Nbre étabs	Nbre sal.	Nbre étabs	Nbre sal.
Dijon Hors Métropole	1 590	4 350	252	5 099	45	3 770	4	2 264	1 891	15 484
Côte d'Or	11 459	34 406	2 613	52 818	507	49 042	55	21 529	14 634	157 795
Région BFC	54 528	163 930	11 566	232 376	2 082	199 387	201	90 414	68 377	686 106

Principales activités du territoire

	Effectifs salariés			Poids du secteur	
	2024	2023	Evol. (en %)	2024 (en %)	2023 (en %)
Dijon Hors Métropole					
Commerce, réparation automobile	2 594	2 606	-0,5	16,8	16,9
Transports et entreposage	1 899	1 868	+1,7	12,3	12,1
Héberge médico social et social et act soc sans héberg	1 730	1 724	+0,3	11,2	11,2
Construction	1 628	1 707	-4,6	10,5	11,1
Recherche développement scientifique	1 271	1 270	+0,1	8,2	8,2
Métallurgie et fab. de produits métalliques	741	749	-1,1	4,8	4,9
Ind. agro-alimentaires	662	633	+4,6	4,3	4,1
Hébergement et restauration	624	609	+2,5	4,0	4,0
Activités juridiques, comptables	501	484	+3,5	3,2	3,1
Act. de serv. adm. et de soutien	404	388	+4,2	2,6	2,5
Fab. de matériels de transport	340	336	+1,2	2,2	2,2
Fab. de produits en caoutchouc, plastique	325	327	-0,6	2,1	2,1
Toutes activités	15 484	15 403	+0,5	100,0	100,0

Avertissement : les apprentis sont inclus dans le dénombrement des effectifs salariés.

Indicateurs statistiques territoriaux Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Dijon Métropole

Inscrits à France Travail			
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dreets			
Dijon Métropole			
données brutes	T1 2026	Part	Evol. annuelle
Inscrits tenus de rechercher un emploi :			
Catégorie A	12 530	100 %	-3,5
<25 ans	2 150	17 %	-4,4
25-49 ans	7 580	60 %	-2,7
50 ans et +	2 810	22 %	-4,1
Hommes	6 740	54 %	-2,3
Femmes	5 790	46 %	-4,8
Catégories ABC	22 350	100 %	-0,6
<25 ans	3 350	15 %	-1,2
25-49 ans	13 900	62 %	-0,3
50 ans et +	5 100	23 %	-1,0
Hommes	11 540	52 %	-0,3
Femmes	10 810	48 %	-0,9
Inscrits depuis 1 an ou plus (DELD)	9 860	44 %	+7,2
Inscrits non tenus de rechercher un emploi :			
Catégorie D	1 520		-7,3
Catégorie E	1 100		+0,9
Catégorie F	2 530		/
Catégorie G	1 930		/

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Avertissement :

A partir de janvier 2025, certaines personnes sont désormais systématiquement inscrites sur les listes de France Travail, en application de la loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023, à savoir : les bénéficiaires du RSA et les jeunes à la recherche d'emploi suivis par les Missions Locales.

Une partie d'entre eux n'était pas inscrite à France Travail avant le 1er janvier 2025, ce qui a entraîné une hausse importante de nouveaux inscrits et donne l'impression que la situation du marché du travail se dégrade alors qu'elle a peu évolué dans certains territoires.

Avant le 1er janvier 2025, il n'y avait que cinq catégories d'inscrits : les personnes inscrites en catégories A, B ou C classées selon leur niveau d'activité, toutes tenues de rechercher un emploi. Les deux autres catégories (D et E) sont par exemple pour les personnes déjà en emploi, en formation ou en contrat aidé, non tenues d'effectuer des recherches actives.

Avec la réforme, deux nouvelles catégories sont créées, à savoir : la catégorie F pour les personnes en besoin d'un accompagnement social, et la catégorie G pour tous les bénéficiaires du RSA inscrits à France Travail en attente d'un accompagnement.

France Travail et les départements se donnent entre 2 à 3 ans pour recevoir et

orienter en parcours d'accompagnement tous les bénéficiaires du RSA qui n'étaient pas déjà inscrits sur les listes au 1er janvier 2025.

Catégories A, B, C, D, E, F et G : quelle différence ?

Cat. A : personne sans emploi, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. B : personne ayant exercé une activité réduite de 78 heures maximum par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. C : personne ayant exercé une activité réduite de plus de 78 heures par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. D : personne sans emploi, qui n'est pas immédiatement disponible, et qui n'est pas tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi (demandeurs d'emploi en formation, en maladie, etc...).

Cat. E : personne en emploi, non tenue de faire des actes positifs de recherche d'emploi (créateurs d'entreprise, bénéficiaires de contrats aidés...).

Cat. F : personne en accompagnement social.

Cat. G : regroupe l'ensemble des bénéficiaires du RSA, en attente d'orientation, qui n'étaient pas inscrits avant le 1er janvier 2025.

Au 1er trimestre 2026

12 530 demandeurs d'emplois inscrits à France Travail sont sans emploi (catégorie A). Ce nombre diminue de 3,5 % sur un an.

En incluant les demandeurs d'emploi en activité réduite, le nombre d'inscrits en catégories A, B, C affiche une baisse de 0,6 % par rapport au même trimestre de l'an passé.

Les inscrits de moins de 25 ans représentent 15 % des personnes en recherche active d'un emploi. Leur nombre baisse de 1,2 % par rapport à l'année dernière.

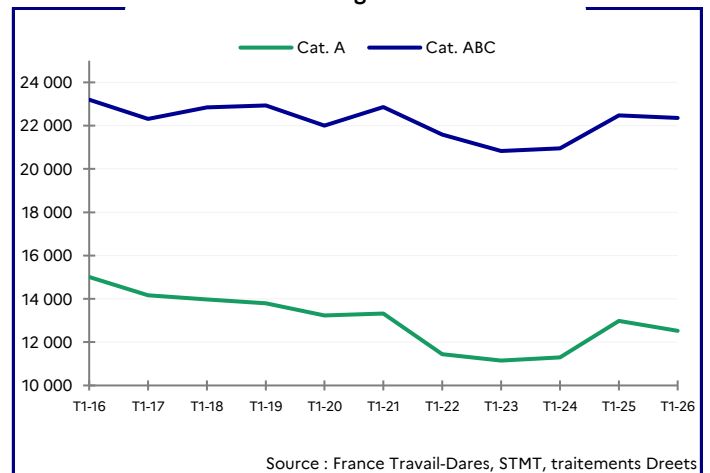
Les personnes de 25 à 49 ans constituent la majorité des demandeurs d'emploi, soit environ 62 % du total. Leur nombre baisse de 0,3 % par rapport au même trimestre de l'an passé.

Les seniors (50 ans ou plus) représentent 23 % des demandeurs d'emploi. Leur nombre baisse de 1,0 % par rapport au même trimestre de l'année dernière.

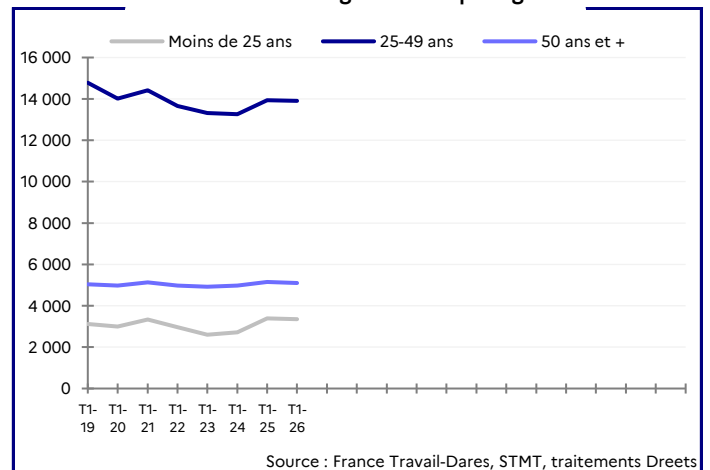
Les DELD forment 44 % de la demande d'emploi totale. Ce nombre croît de 7,2 % par rapport au même trimestre de l'année dernière.

Au sein des deux catégories nouvellement créées, 2 530 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F) et 1 930 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G).

Inscrits en catégories A et ABC



Inscrits en catégories ABC par âge



Pour en savoir plus : [Les inscrits à France Travail | DARES](#)

Indicateurs statistiques territoriaux Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Dijon Métropole

Entrées dans les dispositifs

(données provisoires)

Sources : PEC : Dares, PACEA : I-Milo,

Apprentissage : Dares (SIA) au lieu de

l'établissement employeur

	Dijon Métropole		
	T1 2026	Cumul 2026	Evol. (en %) cumul 26/cumul 25
Contrats aidés (conventions initiales + avenants) :			
PEC	s	s	s
Mesures d'accompagnement :			
PACEA	423	423	+45,4
CEJ	331	331	+11,8
Alternance (secteur privé) :			
Entrées en apprentissage (au 4T2025)	665	4 395	-1,7

QUELQUES DÉFINITIONS

PEC : le Parcours Emploi Compétences est un dispositif destiné aux personnes éloignées du marché du travail. Il combine emploi, formation et accompagnement pour favoriser l'insertion professionnelle durable. Les employeurs bénéficient d'aides financières pour embaucher des personnes dans ce cadre.

PACEA : le Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie est un dispositif mis en place pour aider les jeunes de 16 à 25 ans en difficulté à s'insérer professionnellement et à gagner en autonomie

CEJ : le Contrat d'Engagement Jeune est un dispositif pour aider les jeunes de 16 à 25 ans qui ne sont ni étudiants, ni en formation, et qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi durable.

Recours à l'intérim

Source : Dares, traitements Dreets - données brutes en moyenne trimestrielle

Volume de travail temporaire selon le regroupement en 5 grands secteurs

		T4 2025	T4 2024	T4 2023
Dijon Métropole		3 140	3 410	3 680
Equivalent emplois à temps plein				
dont	Agriculture	0	0	10
	Industrie	1 010	1 000	1 050
	Construction	690	770	860
	Commerce	240	280	310
	Services	1 200	1 360	1 450

Volume de travail temporaire (en ETP) par secteur d'activité en A38

Construction	690
Transports et entreposage	530
Act. de serv. adm. et de soutien	320
Commerce, réparation automobile	240
Industrie pharmaceutique	190

Guide de lecture :

Au 4e trimestre, en moyenne :

Mesuré en équivalent temps plein, le volume de travail temporaire représente près de 3 140 emplois. La majorité des effectifs se trouve dans le secteur des services avec 1 200 emplois (ETP), représentant environ 38 % du total. Ce nombre diminue de 12 % en un an. Le secteur de l'industrie suit avec 1 010 emplois (ETP), soit environ 32 % du total. Le recours à l'intérim dans ce secteur augmente de 1 % en un an. Selon la nomenclature A38, les deux principales activités regroupant le plus important volume de travail temporaire sont : construction (environ 690 ETP), transports et entreposage (environ 530 ETP).

Recours à l'activité partielle (de droit commun et de longue durée)

Source: DGEFP, données provisoires au 24/04/2026

	T4 2025	T4 2024
Dijon Métropole		
Demandes indemnisées		
Etablissements indemnisés, moyenne trimestrielle	s	s
Salariés indemnisés, moyenne trimestrielle	165	93
Heures indemnisées	12 859	8 273
Taux de consommation	10,3	11,7

Avertissement : un trimestre de recul est nécessaire pour disposer de données de consommation suffisamment consolidées. En raison d'une mise à jour en continu des informations, les données mensuelles sont encore modifiées à la marge après cette date.

s : secret statistique

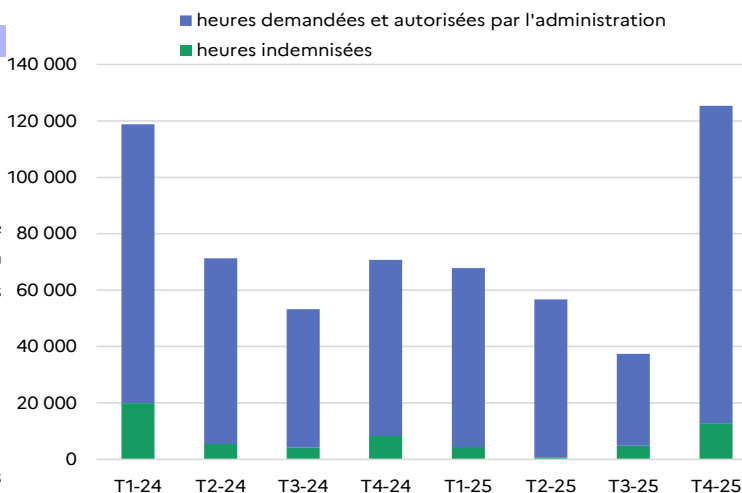
Guide de lecture :

Au 4e trimestre 2025, en moyenne :

165 salariés ont été placés au chômage partiel.

Le volume d'heures chômées au cours du trimestre représente 12 859 heures. Les établissements ont consommé 10,3 % du volume d'heures qui leur était autorisé.

Suivi de la consommation d'activité partielle - données provisoires



Dijon Métropole

Embauches et départs

Champ : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs

Source : Dares, MMO

	T4 2025	T4 2024
Dijon Métropole	32 718	32 697
Embauches		
Contrats signés		
dont		
CDD	27 951	27 716
CDI	4 767	4 981
Evol. CDD	+0,8 %	-1,0 %
Evol. CDI	-4,3 %	-18,7 %
Départs	33 796	33 306
Fins de CDD	27 388	27 091
dont CDD <1 mois	88 %	88 %
Ruptures de contrat	6 408	6 215
démissions	2 395	2 419
lic. économiques	179	61
fins période d'essai	1 614	1 582
retraite	331	399
rupture conventionnelle	588	601
lic. non économiques	1 058	962
autres	243	191

Guide de lecture :

Au 4e trimestre 2025

- Comment évolue le besoin en recrutement des établissements ?
32 718 contrats de travail (CDD, CDI) signés, soit 21 en plus par rapport à l'an dernier à la même période.
- Les embauches en CDI sont-elles plus fréquentes ?
Les embauches en CDI diminuent. La part des CDI s'élève à 15 % des recrutements contre 15 % à la même période en 2024.
- Combien de contrats sont arrivés à terme ? La part des contrats précaires augmente-t-elle ?
27 388 CDD sont arrivés à terme. Parmi ces fins de CDD, 88 % duraient moins d'un mois (88 % il y a un an à la même période).
- Le volume des ruptures de contrat de travail augmente-t-il ?
6 408 départs de salariés font suite à une rupture de contrat, soit 193 en moins par rapport à l'an dernier à la même période.
- Le choix de démissionner est-il plus fréquent ? Les départs non anticipés par les employeurs renforcent les tensions de recrutement.
Les départs faisant suite à une démission forment le premier motif de rupture de contrat de travail avec 37 % des ruptures. Par ailleurs, les départs à la retraite représentent 5 % des ruptures, les licenciements économiques 9 %.

Focus sur les jeunes

Embauches	Départs
8 127	7 641
Part des jeunes dans les embauches : 25 %	Part des jeunes dans les départs : 23 %
Part CDI : 21 %	Part CDD <1 mois : 83 %

Focus sur les seniors

Embauches	Départs
9 129	9 876
Part des seniors dans les embauches : 28 %	Part des seniors dans les départs : 29 %
Part CDI : 3 %	Part CDD <1 mois : 93 %

- Quelle est la part de jeunes parmi les embauches ? Signent-ils plus souvent un CDI qu'en moyenne tous âges confondus ?
Ils représentent 25 % des embauches et 23 % des départs. Parmi les jeunes nouvellement embauchés, 21 % ont signé un CDI.
- La part des emplois précaires occupés par les jeunes est-elle plus importante qu'en moyenne tous âges confondus ?
Parmi les jeunes ayant quittés leur entreprise 83 % occupaient un CDD inférieur à un mois.

Dynamique des secteurs entre 2024 et 2025

Champ : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs
données cumulées entre le 1er janvier et le 31 décembre

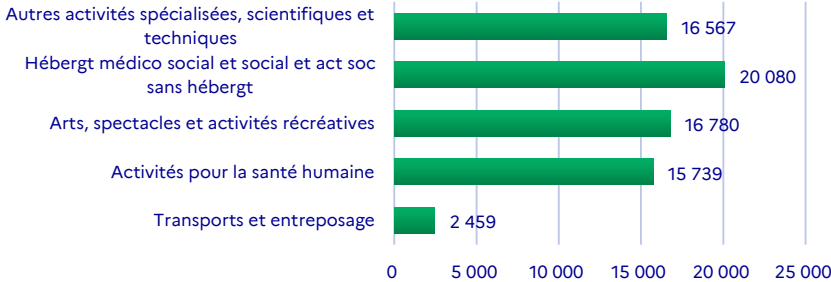
Source : Dares, MMO

Evolution des entrées et des sorties pour les 5 secteurs les plus actifs en termes de recrutement

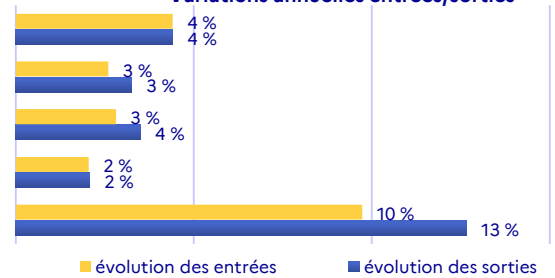
Guide de lecture

- Comment évoluent les mouvements de main d'œuvre au sein des secteurs les plus actifs en termes de recrutement ?
Le secteur "autres activités spécialisées, scientifiques et techniques" contribue le plus à l'évolution des recrutements. En 2025, les embauches dans le secteur progressent de 4,4 %. Dans le même temps, les départs de salariés augmentent de 4,4 %.

Volumes des embauches en 2025



Variations annuelles entrées/sorties

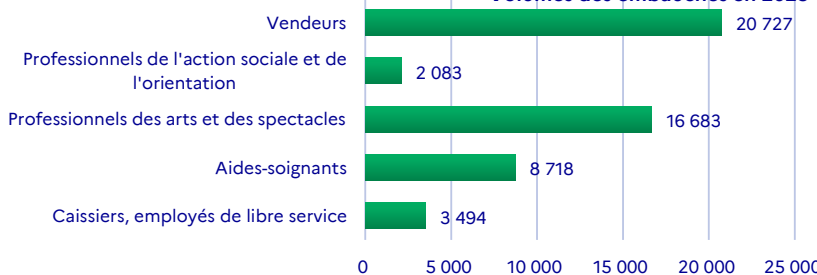


Evolution des entrées et des sorties dans les 5 familles professionnelles contribuant le plus aux nouvelles embauches

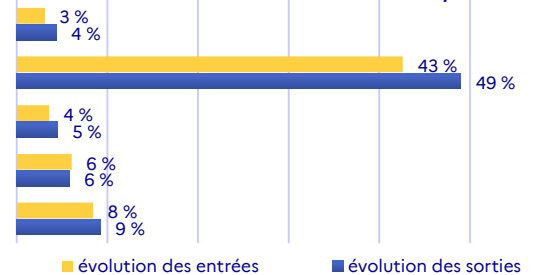
Guide de lecture

- Comment évoluent les mouvements de main d'œuvre au sein des métiers qui contribuent le plus aux nouvelles embauches ?
La famille de métiers "vendeurs" contribue le plus à l'évolution des recrutements. En 2025, les embauches pour ces métiers progressent de 3,1 %. Dans le même temps, les départs de salariés augmentent de 4,4 %.

Volumes des embauches en 2025



Variations annuelles entrées/sorties



Indicateurs Statistiques Territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Dijon Métropole

Démographie - Population active

Source : Insee, RP

Population totale

	2016	2022	Evol. 2022/2016	
			En valeur	En %
Dijon Métropole	251 897	258 630	+6 733	+2,7
Côte d'Or	533 213	537 577	+4 364	+0,8
Région BFC	2 818 338	2 803 977	-14 361	-0,5

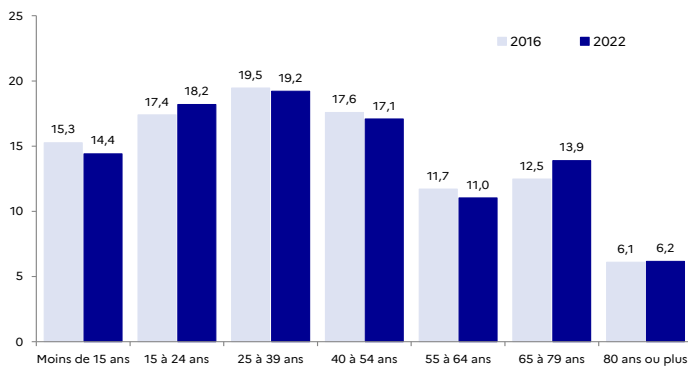
QUELQUES DÉFINITIONS

Population totale : ensemble des habitants domiciliés dans le territoire.

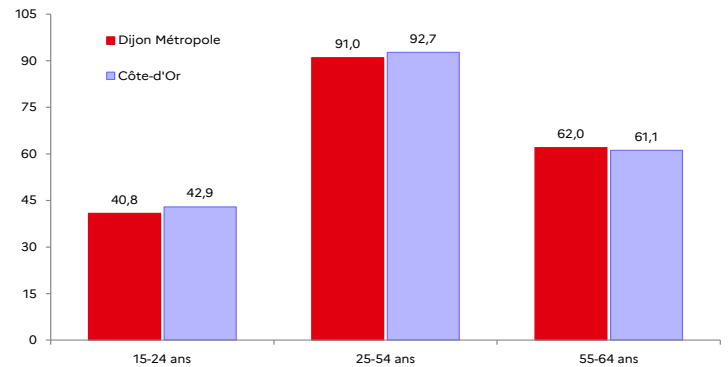
Population active : actifs de 15 à 64 ans en emploi + chômeurs.

Taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs et l'ensemble de la population correspondante (exemple : le nombre d'actifs de 15 à 24 ans parmi les habitants de 15 à 24 ans).

Répartition de la population par classe d'âge (en %)



Taux d'activité de la population par classe d'âge (en %)



Population active et en emploi

	Actifs de 15 à 64 ans			Femmes actives de 15 à 64 ans			Actifs de 15 à 64 ans en emploi		
	2016	2022	Evol. 2022/2016	2016	2022	Evol. 2022/2016	2016	2022	Evol. 2022/2016
Dijon Métropole	118 422	122 303	+3,3	59 414	60 699	+2,2	101 880	107 584	+5,6
Côte d'Or	250 593	253 063	+1,0	122 946	124 123	+1,0	220 999	228 670	+3,5
Région BFC	1 271 663	1 262 620	-0,7	612 424	609 041	-0,6	1 109 159	1 130 545	+1,9

Structure économique du secteur privé

Champ : secteur privé, régime général, hors agriculture.

Source : Urssaf

Répartition des établissements et salariés par taille au 31/12/2024

	Moins de 10 sal.		10 à 49 sal.		50 à 249 sal.		250 sal. et plus		Total	
	Nbre étabs	Nbre sal.	Nbre étabs	Nbre sal.	Nbre étabs	Nbre sal.	Nbre étabs	Nbre sal.	Nbre étabs	Nbre sal.
Dijon Métropole	6 070	19 083	1 626	33 160	338	33 872	42	16 559	8 076	102 673
Côte d'Or	11 459	34 406	2 613	52 818	507	49 042	55	21 529	14 634	157 795
Région BFC	54 528	163 930	11 566	232 376	2 082	199 387	201	90 414	68 377	686 106

Principales activités du territoire

	Effectifs salariés			Poids du secteur	
	2024	2023	Evol. (en %)	2024 (en %)	2023 (en %)
Dijon Métropole					
Commerce, réparation automobile	15 819	15 857	-0,2	15,4	15,6
Act. de serv. adm. et de soutien	9 903	10 087	-1,8	9,6	9,9
Transports et entreposage	8 523	8 532	-0,1	8,3	8,4
Construction	8 017	8 038	-0,3	7,8	7,9
Hébergmt médico social et social et act soc sans hébergmt	7 058	6 870	+2,7	6,9	6,7
Hébergement et restauration	6 055	5 802	+4,4	5,9	5,7
Activités juridiques, comptables	6 005	5 977	+0,5	5,8	5,9
Activités pour la santé humaine	4 482	4 465	+0,4	4,4	4,4
Activ. financières et d assurance	4 392	4 304	+2,0	4,3	4,2
Intérim	3 264	2 984	+9,4	3,2	2,9
Enseignement	2 967	2 932	+1,2	2,9	2,9
Autres activités de services	2 943	2 920	+0,8	2,9	2,9
Toutes activités	102 673	101 868	+0,8	100,0	100,0

Avertissement : les apprentis sont inclus dans le dénombrement des effectifs salariés.

Indicateurs statistiques territoriaux Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Montbard

Inscrits à France Travail			
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dreets			
Montbard			
données brutes	T1 2026	Part	Evol. annuelle
Inscrits tenus de rechercher un emploi :			
Catégorie A	1 920	100 %	-8,1
<25 ans	320	17 %	-8,6
25-49 ans	960	50 %	-8,6
50 ans et +	650	34 %	-4,4
Hommes	1 020	53 %	-7,3
Femmes	900	47 %	-8,2
Catégories ABC	3 750	100 %	-4,1
<25 ans	530	14 %	-5,4
25-49 ans	2 010	54 %	-3,4
50 ans et +	1 220	33 %	-4,7
Hommes	1 760	47 %	-4,9
Femmes	1 990	53 %	-3,4
Inscrits depuis 1 an ou plus (DELD)	1 930	51 %	+2,1
Inscrits non tenus de rechercher un emploi :			
Catégorie D	250		-10,7
Catégorie E	220		+37,5
Catégorie F	520		/
Catégorie G	480		/

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Avertissement :

A partir de janvier 2025, certaines personnes sont désormais systématiquement inscrites sur les listes de France Travail, en application de la loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023, à savoir : les bénéficiaires du RSA et les jeunes à la recherche d'emploi suivis par les Missions Locales.

Une partie d'entre eux n'était pas inscrite à France Travail avant le 1er janvier 2025, ce qui a entraîné une hausse importante de nouveaux inscrits et donne l'impression que la situation du marché du travail se dégrade alors qu'elle a peu évolué dans certains territoires.

Avant le 1er janvier 2025, il n'y avait que cinq catégories d'inscrits : les personnes inscrites en catégories A, B ou C classées selon leur niveau d'activité, toutes tenues de rechercher un emploi. Les deux autres catégories (D et E) sont par exemple pour les personnes déjà en emploi, en formation ou en contrat aidé, non tenues d'effectuer des recherches actives.

Avec la réforme, deux nouvelles catégories sont créées, à savoir : la catégorie F pour les personnes en besoin d'un accompagnement social, et la catégorie G pour tous les bénéficiaires du RSA inscrits à France Travail en attente d'un accompagnement.

France Travail et les départements se donnent entre 2 à 3 ans pour recevoir et

orienter en parcours d'accompagnement tous les bénéficiaires du RSA qui n'étaient pas déjà inscrits sur les listes au 1er janvier 2025.

Catégories A, B, C, D, E, F et G : quelle différence ?

Cat. A : personne sans emploi, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. B : personne ayant exercé une activité réduite de 78 heures maximum par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. C : personne ayant exercé une activité réduite de plus de 78 heures par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. D : personne sans emploi, qui n'est pas immédiatement disponible, et qui n'est pas tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi (demandeurs d'emploi en formation, en maladie, etc...).

Cat. E : personne en emploi, non tenue de faire des actes positifs de recherche d'emploi (créateurs d'entreprise, bénéficiaires de contrats aidés...).

Cat. F : personne en accompagnement social.

Cat. G : regroupe l'ensemble des bénéficiaires du RSA, en attente d'orientation, qui n'étaient pas inscrits avant le 1er janvier 2025.

Au 1er trimestre 2026

1 920 demandeurs d'emplois inscrits à France Travail sont sans emploi (catégorie A). Ce nombre diminue de 8,1 % sur un an.

En incluant les demandeurs d'emploi en activité réduite, le nombre d'inscrits en catégories A, B, C affiche une baisse de 4,1 % par rapport au même trimestre de l'an passé.

Les inscrits de moins de 25 ans représentent 14 % des personnes en recherche active d'un emploi. Leur nombre baisse de 5,4 % par rapport à l'année dernière.

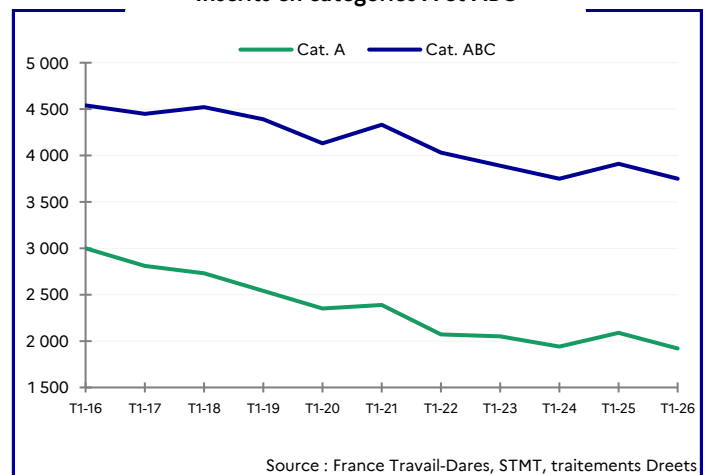
Les personnes de 25 à 49 ans constituent la majorité des demandeurs d'emploi, soit environ 54 % du total. Leur nombre baisse de 3,4 % par rapport au même trimestre de l'an passé.

Les seniors (50 ans ou plus) représentent 33 % des demandeurs d'emploi. Leur nombre baisse de 4,7 % par rapport au même trimestre de l'année dernière.

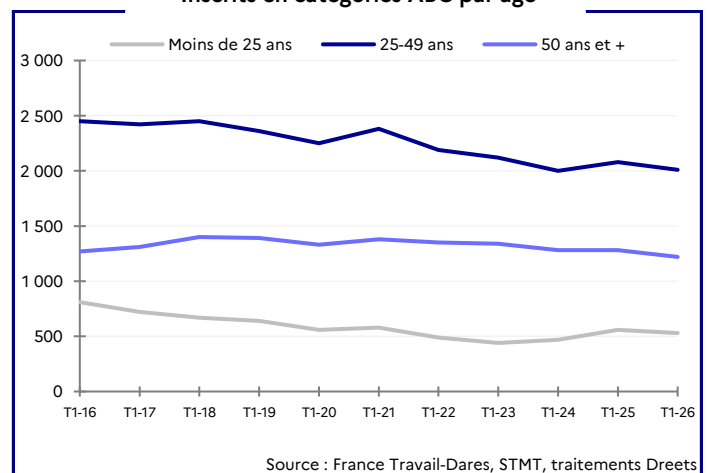
Les DELD forment 51 % de la demande d'emploi totale. Ce nombre croît de 2,1 % par rapport au même trimestre de l'année dernière.

Au sein des deux catégories nouvellement créées, 520 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F) et 480 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G).

Inscrits en catégories A et ABC



Inscrits en catégories ABC par âge



Indicateurs statistiques territoriaux Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Montbard

Entrées dans les dispositifs

(données provisoires)

Sources : PEC : Dares, PACEA : I-Milo,

Apprentissage : Dares (SIA) au lieu de

l'établissement employeur

	Montbard		
	T1	Cumul	Evol. (en %)
	2026	2026	cumul 26/cumul 25
Contrats aidés (conventions initiales + avenants) :			
PEC	s	s	s
Mesures d'accompagnement :			
PACEA	71	71	+24,6
CEJ	117	117	+28,6
Alternance (secteur privé) :			
Entrées en apprentissage (au 4T2025)	71	436	-2,1

QUELQUES DÉFINITIONS

PEC : le Parcours Emploi Compétences est un dispositif destiné aux personnes éloignées du marché du travail. Il combine emploi, formation et accompagnement pour favoriser l'insertion professionnelle durable. Les employeurs bénéficient d'aides financières pour embaucher des personnes dans ce cadre.

PACEA : le Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie est un dispositif mis en place pour aider les jeunes de 16 à 25 ans en difficulté à s'insérer professionnellement et à gagner en autonomie

CEJ : le Contrat d'Engagement Jeune est un dispositif pour aider les jeunes de 16 à 25 ans qui ne sont ni étudiants, ni en formation, et qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi durable.

Recours à l'intérim

Source : Dares, traitements Dreets - données brutes en moyenne trimestrielle

Volume de travail temporaire selon le regroupement en 5 grands secteurs

	T4	T4	T4
Montbard	2025	2024	2023
Equivalent emplois à temps plein	290	390	360
dont			
Agriculture	0	0	0
Industrie	170	260	210
Construction	30	30	30
Commerce	10	10	10
Services	80	90	110

Volume de travail temporaire (en ETP) par secteur d'activité en A38

Métallurgie et fab. de produits métalliques	50
Ind. agro-alimentaires	40
Act. de serv. adm. et de soutien	40
Fab. de produits en caoutchouc, plastique	30
Construction	30

Guide de lecture :

Au 4e trimestre, en moyenne :

Mesuré en équivalent temps plein, le volume de travail temporaire représente près de 290 emplois. La majorité des effectifs se trouve dans le secteur de l'industrie avec 170 emplois (ETP), représentant environ 59 % du total. Ce nombre diminue de 35 % en un an. Le secteur des services suit avec 80 emplois (ETP), soit environ 28 % du total. Le recours à l'intérim dans ce secteur diminue de 11 % en un an. Selon la nomenclature A38, les deux principales activités regroupant le plus important volume de travail temporaire sont : métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements (environ 50 ETP), fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac (environ 40 ETP).

Recours à l'activité partielle (de droit commun et de longue durée)

Source: DGEFP, données provisoires au 24/04/2026

	T4	T4
Montbard	2025	2024
Demandes indemnisées		
Etablissements indemnisés, moyenne trimestrielle	s	s
Salariés indemnisés, moyenne trimestrielle	174	8
Heures indemnisées	15 649	1 242
Taux de consommation	16,0	9,8

s : secret statistique

Avertissement : un trimestre de recul est nécessaire pour disposer de données de consommation suffisamment consolidées. En raison d'une mise à jour en continu des informations, les données mensuelles sont encore modifiées à la marge après cette date.

Guide de lecture :

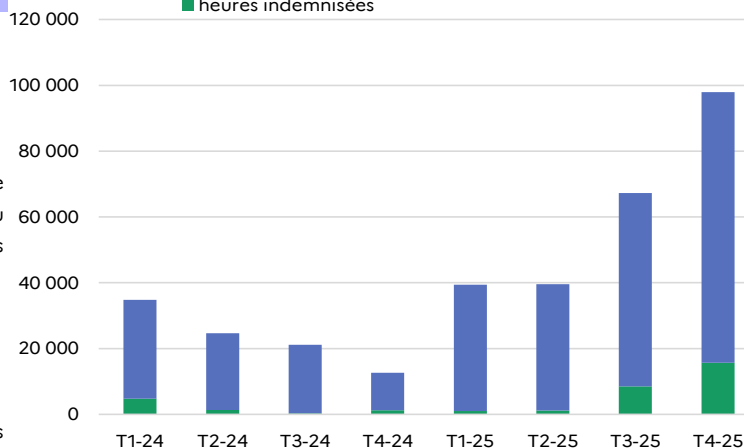
Au 4e trimestre 2025, en moyenne :

174 salariés ont été placés au chômage partiel.

Le volume d'heures chômées au cours du trimestre représente 15 649 heures. Les établissements ont consommé 16 % du volume d'heures qui leur était autorisé.

Suivi de la consommation d'activité partielle - données provisoires

■ heures demandées et autorisées par l'administration
■ heures indemnisées



Montbard

Embauches et départs

Champ : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs

Source : Dares, MMO

	T4 2025	T4 2024
Montbard	2 574	2 766
Embauches		
Contrats signés		
dont		
CDD	2 287	2 474
CDI	287	292
Evol. CDD	-7,6 %	+3,9 %
Evol. CDI	-1,7 %	-18,4 %
Départs	2 781	3 030
Fins de CDD	2 289	2 482
dont CDD <1 mois	81 %	84 %
Ruptures de contrat	492	548
démissions	187	194
lic. économiques	17	19
fins période d'essai	72	99
retraite	43	52
rupture conventionnelle	60	73
lic. non économiques	91	89
autres	22	22

Guide de lecture :

Au 4e trimestre 2025

- Comment évolue le besoin en recrutement des établissements ?
2 574 contrats de travail (CDD, CDI) signés, soit 192 en moins par rapport à l'an dernier à la même période.
- Les embauches en CDI sont-elles plus fréquentes ?
Les embauches en CDI diminuent. La part des CDI s'élève à 11 % des recrutements contre 11 % à la même période en 2024.
- Combien de contrats sont arrivés à terme ? La part des contrats précaires augmente-t-elle ?
2 289 CDD sont arrivés à terme. Parmi ces fins de CDD, 81 % duraient moins d'un mois (84 % il y a un an à la même période).
- Le volume des ruptures de contrat de travail augmente-t-il ?
492 départs de salariés font suite à une rupture de contrat, soit 56 en moins par rapport à l'an dernier à la même période.
- Le choix de démissionner est-il plus fréquent ? Les départs non anticipés par les employeurs renforcent les tensions de recrutement.
Les départs faisant suite à une démission forment le premier motif de rupture de contrat de travail avec 38 % des ruptures. Par ailleurs, les départs à la retraite représentent 9 % des ruptures, les licenciements économiques 12 %.



Focus sur les jeunes

Embauches	Départs
530	542
Part des jeunes dans les embauches : 21 %	Part des jeunes dans les départs : 19 %
Part CDI : 15 %	Part CDD <1 mois : 68 %



Focus sur les seniors

Embauches	Départs
968	1 101
Part des seniors dans les embauches : 38 %	Part des seniors dans les départs : 40 %
Part CDI : 2 %	Part CDD <1 mois : 89 %

- Quelle est la part de jeunes parmi les embauches ? Signent-ils plus souvent un CDI qu'en moyenne tous âges confondus ?
Ils représentent 21 % des embauches et 19 % des départs. Parmi les jeunes nouvellement embauchés, 15 % ont signé un CDI.
- La part des emplois précaires occupés par les jeunes est-elle plus importante qu'en moyenne tous âges confondus ?
Parmi les jeunes ayant quittés leur entreprise 68 % occupaient un CDD inférieur à un mois.

Dynamique des secteurs entre 2024 et 2025

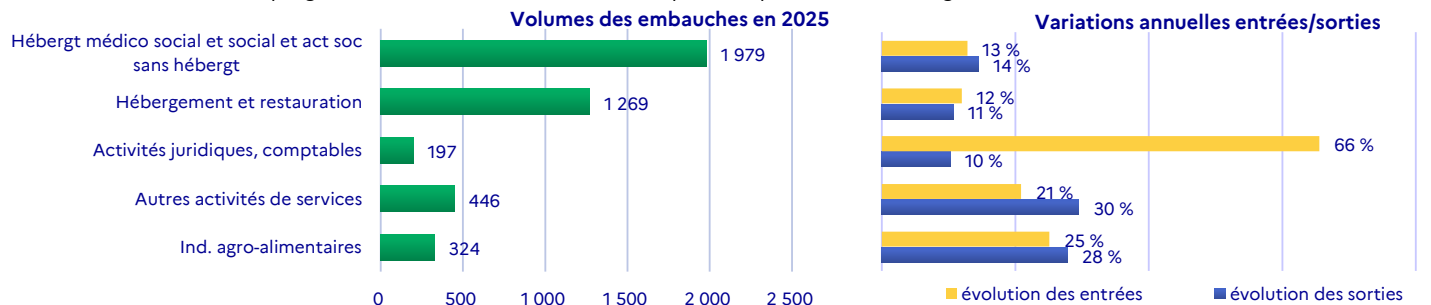
Champ : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs
données cumulées entre le 1er janvier et le 31 décembre

Source : Dares, MMO

Evolution des entrées et des sorties pour les 5 secteurs les plus actifs en termes de recrutement

Guide de lecture

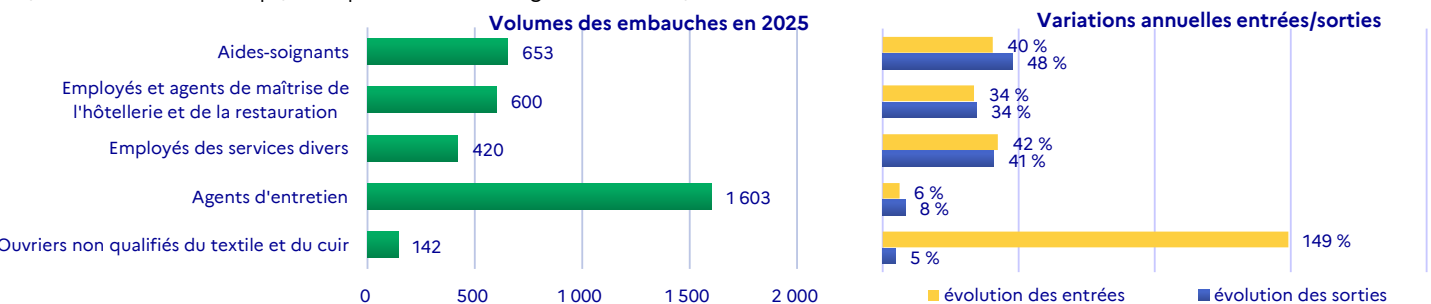
- Comment évoluent les mouvements de main d'œuvre au sein des secteurs les plus actifs en termes de recrutement ?
Le secteur "hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement" contribue le plus à l'évolution des recrutements. En 2025, les embauches dans le secteur progressent de 12,8 %. Dans le même temps, les départs de salariés augmentent de 14,5 %.



Evolution des entrées et des sorties dans les 5 familles professionnelles contribuant le plus aux nouvelles embauches

Guide de lecture

- Comment évoluent les mouvements de main d'œuvre au sein des métiers qui contribuent le plus aux nouvelles embauches ?
La famille de métiers "aides-soignants" contribuent le plus à l'évolution des recrutements. En 2025, les embauches pour ces métiers progressent de 40,4 %. Dans le même temps, les départs de salariés augmentent de 47,6 %.



Indicateurs Statistiques Territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Montbard

Démographie - Population active

Source : Insee, RP

Population totale

	2016	2022	Evol. 2022/2016	
			En valeur	En %
Montbard	60 074	57 858	-2 216	-3,7
Côte d'Or	533 213	537 577	+4 364	+0,8
Région BFC	2 818 338	2 803 977	-14 361	-0,5

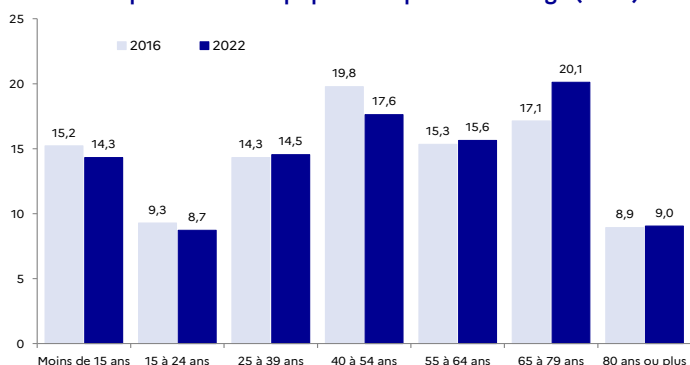
QUELQUES DÉFINITIONS

Population totale : ensemble des habitants domiciliés dans le territoire.

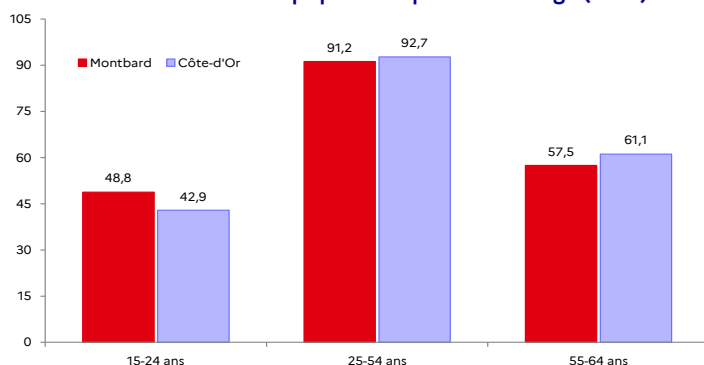
Population active : actifs de 15 à 64 ans en emploi + chômeurs.

Taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs et l'ensemble de la population correspondante (exemple : le nombre d'actifs de 15 à 24 ans parmi les habitants de 15 à 24 ans).

Répartition de la population par classe d'âge (en %)



Taux d'activité de la population par classe d'âge (en %)



Population active et en emploi

	Actifs de 15 à 64 ans			Femmes actives de 15 à 64 ans			Actifs de 15 à 64 ans en emploi		
	2016	2022	Evol. 2022/2016	2016	2022	Evol. 2022/2016	2016	2022	Evol. 2022/2016
Montbard	26 485	24 636	-7,0	12 703	11 890	-6,4	23 300	22 148	-4,9
Côte d'Or	250 593	253 063	+1,0	122 946	124 123	+1,0	220 999	228 670	+3,5
Région BFC	1 271 663	1 262 620	-0,7	612 424	609 041	-0,6	1 109 159	1 130 545	+1,9

Structure économique du secteur privé

Champ : secteur privé, régime général, hors agriculture.

Source : Urssaf

Répartition des établissements et salariés par taille au 31/12/2024

	Moins de 10 sal.		10 à 49 sal.		50 à 249 sal.		250 sal. et plus		Total	
	Nbre étabs	Nbre sal.	Nbre étabs	Nbre sal.	Nbre étabs	Nbre sal.	Nbre étabs	Nbre sal.	Nbre étabs	Nbre sal.
Montbard	1 092	3 179	193	3 496	31	2 736	4	1 304	1 320	10 715
Côte d'Or	11 459	34 406	2 613	52 818	507	49 042	55	21 529	14 634	157 795
Région BFC	54 528	163 930	11 566	232 376	2 082	199 387	201	90 414	68 377	686 106

Principales activités du territoire

	Effectifs salariés			Poids du secteur	
	2024	2023	Evol. (en %)	2024 (en %)	2023 (en %)
Commerce, réparation automobile	1 805	1 862	-3,1	16,8	17,3
Métallurgie et fab. de produits métalliques	1 213	1 246	-2,6	11,3	11,6
Hébergement médico social et social et act soc sans hébergement	1 185	1 122	+5,6	11,1	10,4
Construction	1 029	1 026	+0,3	9,6	9,6
Fab. de textiles, ind. de l'habillement	719	721	-0,3	6,7	6,7
Transports et entreposage	689	708	-2,7	6,4	6,6
Hébergement et restauration	521	520	+0,2	4,9	4,8
Ind. agro-alimentaires	448	439	+2,1	4,2	4,1
Act. de serv. adm. et de soutien	427	407	+4,9	4,0	3,8
Travail du bois, ind. du papier et imprimerie	376	389	-3,3	3,5	3,6
Activités juridiques, comptables	367	367	0,0	3,4	3,4
Activités pour la santé humaine	240	248	-3,2	2,2	2,3
Toutes activités	10 715	10 742	-0,3	100,0	100,0

Avertissement : les apprentis sont inclus dans le dénombrement des effectifs salariés.

Principaux indicateurs

CLPE de la Côte d'Or

	Beaune	Dijon hors métropole	Dijon métropole	Montbard	Côte d'Or	BFC
Inscrits à France Travail au 1er Trim. 2026 (en données brutes)						
Catégorie A	2 910	2 810	12 530	1 920	20 170	110 830
Evol. annuelle (en %)	-6,4	-1,1	-3,5	-8,1	-4,0	-4,3
Catégories ABC	6 330	6 120	22 350	3 750	38 550	205 900
Evol. annuelle (en %) sur 1 an	-1,4	+1,8	-0,6	-4,1	-0,7	-1,2
Inscrits depuis 1 an ou plus	3 020	2 910	9 860	1 930	17 720	95 920
Catégorie D	430	420	1 520	250	2 620	12 590
Catégorie E	530	460	1 100	220	2 310	13 200
Catégorie F	730	400	2 530	520	4 180	19 086
Catégorie G	190	290	1 930	480	2 880	16 316
Entrées dans les dispositifs au 1er Trim. 2026						
PEC	s	0	s	s	6	68
Cumul 2026	s	0	s	s	6	68
PACEA	67	90	423	71	651	3 442
Cumul 2026	67	90	423	71	651	3 442
CEJ	100	118	331	117	666	3 443
Cumul 2026	100	118	331	117	666	3 443
Apprentissage (secteur privé) au 4T2025	187	119	665	71	1 042	4 434
Cumul 2025	1 394	772	4 395	436	6 997	28 801
Recours à l'intérim au 4ème Trim. 2025						
Equivalent emplois à temps plein	1 410	700	3 140	290	5 540	31 390
Evol. (en %) sur 1 an	-1,4	+6,1	-7,9	-25,6	-5,9	-1,3
Recours à l'activité partielle au 4ème Trim. 2025						
Heures indemnisées	6 618	0	12 859	15 649	35 126	307 173
Evol. (en nbre) sur 1 an	+1 248	0	4 586	14 408	20 242	-158 426
Embauches et départs au 4ème Trim. 2025						
Embauches	7 906	4 669	32 718	2 574	47 867	177 976
Evol. (en %) sur 1 an	+5,4	+6,8	+0,1	-6,9	+1,1	+1,9
Départs	8 722	4 892	33 796	2 781	50 191	186 144
Evol. (en %) sur 1 an	+3,9	+8,4	+1,5	-8,2	+1,9	+3,1
Démographie - Population active (RP 2022)						
Population totale	109 350	111 739	258 630	57 858	537 577	2 803 977
Evol. 2022/2016	-1,7	+1,6	+2,7	-3,7	+0,8	-0,5
Actifs de 15 à 64 ans	52 076	54 048	122 303	24 636	253 063	1 262 620
Evol. 2022/2016	-1,3	+2,1	+3,3	-7,0	+1,0	-0,7
Actifs en emploi de 15 à 64 ans	48 242	50 696	107 584	22 148	228 670	1 130 545
Evol. 2022/2016	+1,6	+4,9	+5,6	-4,9	+3,5	+1,9
Structure de l'emploi salarié total fin 2024						
Source : Insee-Flores						
Nombre de salariés	39 902	20 634	146 352	16 575	223 463	968 122
Part (en %) dans :						
Agriculture	9,4	1,9	0,2	3,8	2,3	2,0
Secteur public	15,7	19,9	28,3	28,3	25,3	25,6
Secteur privé (hors agriculture) :	74,9	78,2	71,4	67,9	72,4	72,4
Industrie	18,1	16,3	8,5	21,8	6,3	17,4
Construction	5,5	7,6	5,5	6,0	5,7	5,5
Commerce	18,0	13,7	11,4	11,3	12,8	13,3
Services marchands	27,2	29,2	33,9	18,4	36,8	24,8
Services non marchands	6,2	11,3	12,2	10,2	10,9	11,3